

CTPL du 19 avril 2010

* * * * *

Une motion CGT a été remise à la Direction pour demander l'abondement de l'équipe de dépannage qui devrait être fort occupée avec l'accueil des nouveaux SIP de Sisteron, Barcelonnette et St André où un seul agent a été transféré des Trésoreries pour assurer cette tâche. La Direction a répondu qu'elle organisait des formations de caisse et accueil pour les agents de l'ex-DGI ce qui veut dire que la poly-compétence va exister et que l'engagement de la Direction sur le maintien des missions respectives a vécu.

L'exigence de meilleures performances des systèmes informatiques a été aussi portée.

Avec les effectifs actuels nous ne pouvons plus attendre que les opérations veuillent bien passer.

➤ Création du SIP de Manosque au 1^{er} décembre 2010 :

Les horaires d'ouverture feront l'objet d'une directive nationale comme pour celui de Digne d'ailleurs. Il n'y aura pas de marge de manœuvre PVFI oblige.

La CGT a voté contre car le rapprochement CDI-CDIF bien qu'amorcé n'est pas encore réalisé et l'ouverture nous semble prématurée surtout compte tenu des suppressions d'emplois.

➤ Le Pole de Recouvrement Spécialisé :

Il s'occupera des dossiers dont une côte au moins sera supérieure à 7 000 €uros pour les particuliers et 5 000 €uros pour les professionnels. Il sera composé d'un RP, 3 agents Ex DGI et 1 Ex-DGCP. Sa mission reste nébuleuse et représente une nouvelle entorse au guichet unique. Le terme de recouvrement confié à des "professionnels" confère une note péjorative pour les personnels des postes. La CGT a donc voté contre.

➤ **Le nouvel organigramme de la Direction provoque de nombreux débats :**

Il se compose de 33 cadres A et A+ pour 40 agents.

Il n'est pas de notre intention de mettre en cause le travail ni les compétences de qui que ce soit mais à côté des tâches particulières confiées au cadre A comme les Domaines ou le Recouvrement, n'y aurait-il pas trop de postes dévolus à l'encadrement, aux objectifs, au management, à la communication etc. ?

En période de vaches maigres les moyens doivent être dirigés vers la production et non vers la culture des statistiques. Dans la filière Ex-DGI est-il normal qu'il y ait davantage d'IDEP que de services ?

➤ Notre syndicat national a été reçu par François BAROIN, notre nouveau ministre. Il a été évoqué une piste intéressante sur "l'application différenciée" de la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Notre Département pourrait être à nouveau pénalisé au titre de son faible enjeu ou échapper à de nouvelles suppressions. C'est absolument ce qu'il faut obtenir sur le 04 car comme le disait le précédent TPG le niveau des effectifs a atteint la côte d'alerte

➤ De noires perspectives planent sur nos retraites. L'application de la règle des dernières 25 années à laquelle est soumis le privé entraînerait une baisse de 30% des pensions. C'est ainsi qu'un cadre C en fin de carrière, qui aurait toutes ses annuités gagnerait moins de 1 000 € par mois.

Nous ne nous laisserons pas faire

Rejoignez la **CGT**